

CHAPITRE 2. LE SYSTEME HOSPITALIER

1.1	LES HOPITAUX PUBLICS	1
1.1.1	Plusieurs réseaux parallèles.....	1
1.1.2	L'articulation entre dispensaires et hôpitaux du ministère de la Santé.....	3
1.2	LES HOPITAUX PRIVES	4

A l'instar des systèmes de protection sociale, l'offre hospitalière est également atomisée, même si l'impression qui se dégage aux yeux du visiteur est celle d'un système performant. Deux grandes catégories se distinguent : les hôpitaux privés et les hôpitaux publics, et – au sein de ces derniers – les hôpitaux d'Etat et ceux de la SSK. Les hôpitaux de l'Etat se répartissent à leur tour entre hôpitaux du ministère de la Santé, hôpitaux dépendant de tel ou tel ministère (défense, police, intérieur...), et hôpitaux universitaires (Tableau 1).

Tableau 1. Les types d'hôpitaux en Turquie

ETAT			SSK (SECURITE SOCIALE)		MUNICIPALITES, ASSOCIATIONS		PRIVE	
Types	Hôpitaux	Lits	Hôpitaux	Lits	Ets (1)	Lits	Hôpitaux	Lits
Ministère de la santé	744	86 117	140	34 504	32	6 740	230	11 500
Ministères <i>Dont défense</i>	57 42	19 060 15 900						
Universitaires	43	24 200						
Total	844	145 277	140	34 504	32	6 740	230	11 500

(1) Les municipalités disposent de dispensaires et de centres de santé.

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

1.1 Les hôpitaux publics

1.1.1 Plusieurs réseaux parallèles

Au total, la Turquie compte 1 256 établissements hospitaliers regroupant 176 121 lits, auxquels il faut ajouter le réseau des dispensaires. Ces derniers sont au nombre de

5 700 environ, ils couvrent une population de 7 500 personnes et contrôlent plusieurs sous-unités (3 à 4 en moyenne ¹).

Les établissements publics de santé se répartissent entre :

- les établissements du ministère de la Santé (communément appelés « hôpitaux d'Etat ») ;
- les hôpitaux particuliers des ministères (défense, police...), qui en possèdent plusieurs. Ce sont aussi des hôpitaux d'Etat ² dont l'accès est réservé en principe aux agents des ministères en question ;
- les hôpitaux universitaires : hôpitaux d'Etat qui, à l'instar de leurs homologues français, ont une vocation d'enseignement et de recherche ;
- les hôpitaux de la SSK, la sécurité sociale turque. Ce sont des hôpitaux publics, mais qui ne dépendent pas de l'Etat.

Tous les hôpitaux publics ne disposent pas d'une pharmacie centrale ; en l'absence, les patients ou leur famille doivent – y compris en cas d'hospitalisation – sortir de l'établissement pour acheter les prescriptions des médecins et les matériels nécessaires au traitement. Les hôpitaux du ministère de la Santé et les hôpitaux universitaires de fournissent pas de médicaments : ils sont aisément reconnaissables parce que foisonnent à leur proximité des dizaines d'officines pharmaceutiques.

L'étanchéité initiale entre les hôpitaux publics – particulièrement entre hôpitaux d'Etat et de la SSK – cède peu à peu la place à une forme d'intégration, encore très parcellaire et incomplète.

A elle seule, la métropole d'Istanbul dispose de 39 hôpitaux du ministère de la santé, 3 hôpitaux universitaires, 16 hôpitaux de la SSK ; elle regroupe 234 dispensaires, dont 220 reliés au ministère de la santé.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de la France, on peut noter que pour un nombre sensiblement équivalent d'habitants, la Turquie possède presque trois fois moins de lits d'hôpitaux que la France (un peu plus de 170 000 contre 480 000 ³).

¹ Voir Figure 1, page 3.

² A ne pas confondre avec les hôpitaux du ministère de la Santé ; ce sont des hôpitaux d'Etat au sens propre du terme, au même titre que les hôpitaux universitaires.

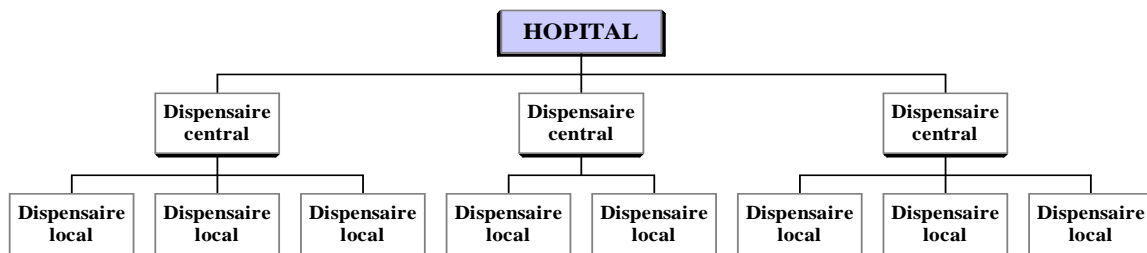
³ Voir en annexe 2, page **Erreur ! Signet non défini.**, le tableau comparatif des principaux chiffres de la santé en Turquie et en France.

1.1.2 L'articulation entre dispensaires et hôpitaux du ministère de la Santé

L'une des spécificités des hôpitaux ministère de la Santé est d'être associés à des dispensaires – jusqu'à une dizaine ou une quinzaine, suivant les zones d'habitation (Figure 1). Les dispensaires centraux constituent l'interface entre les dispensaires locaux et le ou les hôpitaux dont ils relèvent. Ils sont surtout chargés des politiques de prévention et de l'accompagnement des campagnes de santé publique de vaccination, de dépistage, de planning familial... Ils offrent l'accès à une policlinique qui donne les soins de base. Leur clientèle est constituée de personnes disposant de peu de moyens financiers ; les autres privilégient l'accès direct aux hôpitaux – publics et privés – en contournant le système de référent. Ce schéma d'organisation vaut surtout pour les zones urbaines : certaines zones rurales ne sont dotés que de dispensaires en l'absence de tout hôpital.

Pour tout patient d'un hôpital du ministère de la Santé – consultant externe ou hospitalisé –, le dispensaire central dont il relève est contacté de façon à s'enquérir de ses antécédents, des examens déjà pratiqués. Pour ce faire, le dispensaire central sollicite le dispensaire local ; au besoin, il dépêche une équipe pour prendre contact avec la famille, les proches du patient, en recourant au maillage de la population accompli par les autorités de quartier (voir *infra*).

Figure 1. Articulation entre hôpitaux et dispensaires



Source : Figure réalisée par l'auteur.

Symétriquement, les malades des dispensaires sont éventuellement adressés à l'hôpital dont relève les dispensaires, pour un diagnostic, des examens complémentaires, ou pour une intervention chirurgicale. En cas de nécessité, l'hôpital du ministère de la Santé adressera le patient vers une autre établissement public (universitaire, de ministères) avec un document de transfert, un *Svek*.

1.2 Les hôpitaux privés

On compte environ 230 hôpitaux privés qui regroupent 11 500 lits (Tableau 1). Ce secteur de la santé est en plein développement, en particulier à l'incitation des grands organismes financiers internationaux qui exigent des autorités turques une libéralisation de l'offre de soins.

Comme exemples d'institutions privées, on peut citer la chaîne d'hôpitaux *Acibadem*, l'*Universal Vatan* (52 établissements). A Istanbul, les hôpitaux « nationaux » sont très présents : français, américain, allemand, italien, bulgare, arménien, grec...

Les hôpitaux privés sont souvent particulièrement bien dotés en personnel et très bien équipés : le premier TEP Scan ⁴ installé dans le monde par la société *Siemens* l'a été dans un hôpital d'*Acibadem*. Ils disposent de l'ensemble des outils de diagnostic et de traitement : laboratoires, centre de transfusion sanguine, services d'urgence...

⁴ Tomographes à émission de positons, catégorie de scanners extrêmement performants qui – notamment – permettent de diagnostiquer très tôt certaines formes de cancer.